Informations de Locronan

Keleier Lokorn

Ville de Locronan
Kêr Lokorn

Janvier 2022

Henri Bergson et Théophile Houssoudaho nous disent :

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire »
« Deux choses participent à l'avenir : la détermination personnelle et le courage d'oser »

Aussi, en cette période d'incertitude, je nous souhaite d'oser, tous ensemble, ouvrir nos coeurs et nos esprits afin de toujours bâtir un meilleur demain.

MEILLEURS VŒUX
HETOÙ AR MAER
2022

Gant Henri Bergson ha Théophile Houssoudaho e vez lavaret deomp :

« An amzer da zont n'eo ket ar pezh a zo da zegouezhout, met ar pezh a vo graet ganeomp »
« Gant daou dra e vez graet an amzer da zont : bezañ mennet ha kaout kalon da grediñ ober »

Setu perak, er mare war varteze-mañ, e tihouetan deomp bezañ gouest da grediñ digeriñ hor c'halon hag hor spered, holl asambles, a-benn sevel traoù gwelloc'h evit warc'hoazh.

Bonne année à vous tous et aux êtres qui vous sont chers.

Bloavezh mat deoc'h holl ha da gement hini a zo tomm d'ho kalon.

Antoine GABRIELE, le maire

Le mot du Maire

VOS ÉLUS CONTINUENT LE TRAVAIL ...

Illuminations de Noël

Face aux différentes interrogations exprimées au sujet de la location de chalets, la Municipalité rappelle que, il y a maintenant 7 ans, l'objectif recherché était non seulement l'organisation de festivités permettant d'animer et de donner vie à notre cité durant cette période de renouveau du solstice d'hiver, mais surtout d'insuffler l'esprit de Noël que chacun associe selon sa volonté ou sa foi à la naissance du Christ, à d'anciennes croyances, à de vieilles traditions celtes, ou tout simplement à un moment de chaleur, de tradition, d'échanges partagés en famille ou entre amis. Cet esprit ne peut se traduire mieux que par des **Illuminations** … et c'est un moment d'émerveillement et de joie offerts aux locronanais et aux visiteurs de notre cité.

Le marché de Noël si populaire dans l'Est de la France n'est pas une tradition en Bretagne. Il n'existe à Locronan que de façon très modeste, l'objectif n'étant pas de faire de Noël une opération mercantile mais un complément d'animation s'inscrivant dans la tradition.

Afin de prévenir toute dérive, et de couper court à des rumeurs sur le choix des quelques exposants le nombre de chalets restera limité chaque année, et les candidatures à leur location seront examinées par une commission chargée d'appliquer des critères de choix répondant au respect de cet esprit de Noël !

Remerciements chaleureux

Merci, grand merci, à tous les bénévoles et à tous les contributeurs, notamment les employés municipaux qui ont permis une fois encore le succès de ce moment de joie partagée.

Il est important de rappeler que cette période très dense de la vie locale ne pourrait pas exister sans ces contributions, qu'elles soient en temps consacré à son organisation , en travail et en présence physique fournis chaque jour et chaque nuit pour gérer les flux de visiteurs, en montage des chalets, etc ...en participations financières des entreprises et des commerçants. Répétons le encore : les Illuminations ne font pas appel au budget communal. Elles sont autofinancées.

Elles sont donc le fruit d'un engagement au service d'autrui qui mérite à la fois respect, reconnaissance et mille remerciements au nom de tous les Locronanais.

Certes, ce temps fort de la commune ne plaît pas à tous. Certes, il est toujours possible de faire mieux, de faire moins ou de faire plus selon les avis les plus divers qui s'expriment de la façon la plus constructive jusqu' à la plus "chagrine" !

Certains souhaiteraient aussi plus d'animations à d'autres périodes de l'année. Pourquoi pas ? Mais n'oublions pas que la renommée de notre commune dépasse certes les frontières, mais Locronan reste une commune de 800 habitants dont les moyens financiers sont plus que limités. Et toute animation coûte. Nous sommes aussi soucieux de ne pas augmenter la pression fiscale de nos concitoyens. Alors, oui pour développer des animations plus nombreuses hors saison ou d'autres natures mais les bénévoles et partenaires qui en garantissent l'existence ne peuvent être sollicités outre mesure. Ils "offrent" déjà chaque année durant plusieurs mois.

Le Musée d'Arts Charles Daniélou

Une première phase de remise en état du rez-de-chaussée du Musée a été réalisée au cours de l'année 2021. Une seconde phase prévoit en 2022 la poursuite de ce "rafraîchissement", à l'étage.

Ces travaux, même modestes, permettent une meilleure présentation des œuvres présentées. Locronan peut s'enorgueillir de posséder un tel musée, rare dans une commune de 795 habitants (dernier recensement officiel de l'INSEE).

La collection d'œuvres commencée par Charles Daniélou et poursuivie au fil des ans par quelques-uns de ses successeurs constitue un élément important et une grande richesse du patrimoine des locronanais. Elle mérite d'être valorisée et mieux connue.

Locronan "site d'exception naturel et culturel"

Nous vous avions informés de la sélection de Locronan par la Région Bretagne au titre du dispositif " Site d'exception naturel et culturel", nous donnant accès à une aide financière de 240.000 € sur 3 ans.

L'étude par le Cabinet "Les Maîtres du Rêve" suit son cours ...

Une première phase de concertation publique a eu lieu le 24 novembre dernier à la salle Ty Lokorn.

Nous remercions vivement la trentaine de personnes qui a accepté de participer à ces échanges.

Une deuxième concertation des commerçants a été organisée. Un questionnaire confidentiel a été diffusé à quatre reprises auprès des 71 commerces de Locronan. Il est regrettable que seulement 12 d'entre eux aient retourné ce questionnaire au bureau d'études ! Il avait pour but de recueillir leur ressenti sur la fréquentation touristique ou locale des commerces et leurs suggestions d'amélioration. Le Bureau d'études a pu néanmoins compléter ces retours par quelques entrevues sur place.

Un premier retour sur le diagnostic établi a été présenté aux élus le 6 janvier dernier.

L'étude entre dans la seconde phase, devant aboutir sur des préconisations et suggestions d'aménagements, par exemple sur, la signalétique, l'aménagement des entrées de bourg, la mise en lumière de la place, la mise en valeur de certains lieux comme le manoir de Kerguénolé ....

Un nouveau point d'étape sera fait en Février pour un rendu final de l'étude en avril 2022.

Locronan " Site Patrimonial Remarquable"

Cette procédure de classement fera elle aussi l'objet d'une concertation avec les Locronanais afin d'en rappeler les grandes incidences et de recueillir les avis sur le périmètre de protection à établir. Cette réunion envisagée dans un premier temps en janvier a dû être repoussée en raison du contexte sanitaire. Vous serez informés de la date retenue. Le dossier serait présenté par le Bureau d'Etudes en présence de l'Architecte des Bâtiments de France, Madame Soizic Le Goff-Duchateau, et des représentants de la Conservation des Monuments Historiques. Les conditions sanitaires évoluant de jour en jour, le maintien ou non de la date de cette réunion de concertation devra nécessairement vous être reconfirmée.

Eglise Saint-Ronan et Chapelle N-D de La Bonne Bonne-Nouvelle

Une première consultation pour le choix de l'architecte du patrimoine ayant dû être déclarée sans suite, un travail sur un nouveau cahier des charges a été engagé avec F.I.A, structure d'assistance aux collectivités territoriales du Conseil Départemental.

Ce nouveau document élaboré en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et la Conservation des Monuments Historiques sera approuvé par le Conseil Municipal de février. Il permettra au Maire de lancer la procédure de consultation pour retenir l'architecte du patrimoine qui sera chargé de proposer les travaux impératifs à réaliser sur l'Eglise et sur l'ensemble constitué par la Chapelle Notre-Dame de La Bonne Bonne-Nouvelle, le Calvaire et la fontaine-lavoir Saint-Eutrope.

L'Office de Tourisme bientôt sur la place de l'église

Depuis plusieurs années la commune cherchait à repositionner l'Office de Tourisme dans des locaux plus visibles pour les visiteurs.

Relancées de façon volontaire après les élections municipales de 2020, les négociations avec l'Office de Tourisme de Quimper-Cornouaille, la communauté d'agglomération Quimper-Bretagne-Occidentale et quelques propriétaires de locaux ont abouti au cours de l'année 2021.

L'Office de Tourisme s'installera finalement dans la Maison TROBERT en haut de la Place (ancienne boulangerie An Henaff). Un bail a été signé le 9 décembre 2021 pour une prise d'effet au 3 janvier 2022. L'état des lieux a été dressé le 7 janvier et les clés remises à Quimper-Bretagne-Occidentale.

Après la réalisation des travaux d'aménagement indispensables, le nouvel Office ouvrira ses portes à l'été 2022.

Le coût des travaux , les charges courantes et le loyer seront pris en charge par la communauté d'agglomération, compétente en matière de tourisme.

La municipalité de Locronan réfléchit à une nouvelle organisation de l'accueil en Mairie et au Musée d'Arts Charles Daniélou.

Circulation et sécurité

De trop nombreux automobilistes, y compris des résidents locronanais persistent à choisir des itinéraires qu'ils estiment soit plus courts , soit conformes à leurs habitudes immuables, au mépris de toute signalisation ! Ils franchissent les priorités ou les stops sans aucun marquage d'arrêt. Ils empruntent les sens interdits sans vergogne. Ils ne tiennent aucun compte de la limite de vitesse aux entrées ou en traversée du bourg. Or le code de la route s'applique aussi à Locronan !

Afin de répondre aux inquiétudes qui s'expriment à ce sujet, et comme nous l'avions indiqué dans le précédent bulletin en appelant chacun à la raison, visiblement en vain, la Municipalité réfléchit à des aménagements de voiries et à une révision du plan de circulation permettant de répondre à la fois à un accès aisé des riverains à leur domicile et à des conditions de circulation plus sécurisées pour les piétons qu'ils s'agissent des enfants , des résidents adultes , des personnes plus âgées ou des visiteurs.

La Municipalité organisera bien entendu une concertation avec les habitants sur cette question.

Voirie

La Municipalité s'engage dans un vaste projet de réfection de voirie sur la durée du mandat en cours .

Certaines voies hors bourg ont déjà fait l'objet d'une remise en état au cours de l'année passée.

La réfection de la rue des Ajoncs avec enfouissement des réseaux aériens est en cours d'étude avec les différents partenaires concernés. Nous espérons pouvoir réaliser ces travaux en 2022.

Un autre projet avance : le pavage et l'aménagement de la place de la Mairie et le réaménagement des rues du Four et du Prieuré, et ceci en lien avec les études sur " Locronan , site d'exception naturel et culturel " et sur le classement en Site Patrimonial Remarquable . Il s'agit là d'un chantier d'importance qui a plusieurs objectifs : tout d'abord une remise en état nécessaire de ces voiries, puis une meilleure intégration au site, avec un embellissement des entrées de bourg, et enfin une sécurisation des flux qu'ils soient routiers ou piétonniers . Une estimation est en cours afin de finaliser tous les dossiers permettant de solliciter toutes les aides possibles de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté d'Agglomération. Sans ces aides financières, le budget communal très restreint de Locronan ne permettrait pas ce type de travaux.

La première étape de la procédure sera l'autorisation donnée au Maire par le Conseil Municipal de lancer une consultation pour un marché à bons de commande. Ce cadre juridique sera nécessaire pour établir ensuite un cahier des charges précis des opérations à lancer . Bien entendu, une concertation des habitants sera là encore organisée sur ces opérations et sur leur phasage.

Entretien de la commune

La question nous est souvent posée : qui doit entretenir les trottoirs et accotements devant les habitations ?
Nous avons tous l'envie d'avoir des rues ou voies bien entretenues. Et à quoi serviraient tous les efforts entrepris pour le bien-être de nos résidents permanents et le bon accueil des visiteurs si l'aspect de nos voies et les abords de nos habitations laissent à désirer ?
Aujourd'hui , la commune fait tout ce qu'elle peut avec seulement deux agents techniques qui ont en charge l'entretien des espaces publics sur 800 hectares et près de 20 kms de voirie. Afin de satisfaire les riverains et dans le cadre du service rendu à la population , ils vont parfois bien au-delà de leurs propres obligations. Il faut savoir que nos deux agents n'ont pas qu'un travail d'espaces verts à assurer. Ils ont aussi à intervenir chaque jour pour l'entretien et la maintenance techniques des bâtiments et propriétés communales. Ceci explique qu'un appel au renfort d'un employé vacataire, d'associations d'insertion ou à des entreprises privées soit incontournable à certaines périodes de l'année.
Toutefois, une réflexion, totalement dépendante des capacités budgétaires de la commune est en cours pour tenter d'apporter un renforcement de notre équipe notamment pour des travaux d'embellissement de la commune.

Mais ceci nous conduit nécessairement aussi à rappeler que La loi précise que l' entretien des trottoirs et accotements devant les habitations du pied de maison jusqu'au caniveau entre dans les obligations des riverains , comme l'arrachage des plantes et herbes invasives…de même que la taille des haies au droit de la voirie qui ne doivent pas déborder sur l'espace public.

Le respect de notre liberté individuelle commence, pour chacun, par le « Respect de l'intérêt général » et le «Bien vivre en société » !

Dans le rétroviseur ...

Le Dimanche 8 Août, la « SOLEXINE », randonnée insolite d'une autre époque a fait une halte à Locronan, avec une soixantaine de solex.

La 2 CV ouvrant la route aux solex

LITTORAL TOUR

Visite de Cyril NEVEU, organisateur de la 1ère édition « Littoral Tour 2021 ». De belles mécaniques pour un rallye touristique. Elles ont pris place dans le centre historique, pour le plus grand plaisir des visiteurs, le mercredi 15 septembre.

Le 2 Octobre, la fédération « Porsche-Club France » a organisé la 4 ème édition de la Breizh Cup.
Rassemblement de 70 Porsche de belles cylindrées. Les unes plus belles que les autres !

Suite...

Forum des associations

A l'espace Ti Lokron, le Samedi 11 septembre, le Forum a attiré de nombreux Locronanais et villageois des alentours. L'Association sportive de Locronan, la gymnastique douce et de bien-être, Feldenkrais, les arts du cirque de l'association Ti ar Sonj ou encore les cours de guitare comme d'autres activités ont enregistré de nouvelles adhésions.

Fête du renouveau : Samedi 11 septembre, organisée par la municipalité, la fête a battu son plein sur le parking Saint-Germain. Un barbecue avait été mis à la disposition des participants afin de préparer diverses grillades. Un grand feu de joie est ensuite venu éclairer cette soirée étoilée, avant un fest-noz animé, entre autres : par Hyacinthe Le Hénaff (accordéon diatonique) et Malo Kervern (guitare et cistre). C'est un autre feu, d'artifice cette fois, qui a clôturé cette belle soirée. Un beau succès. !

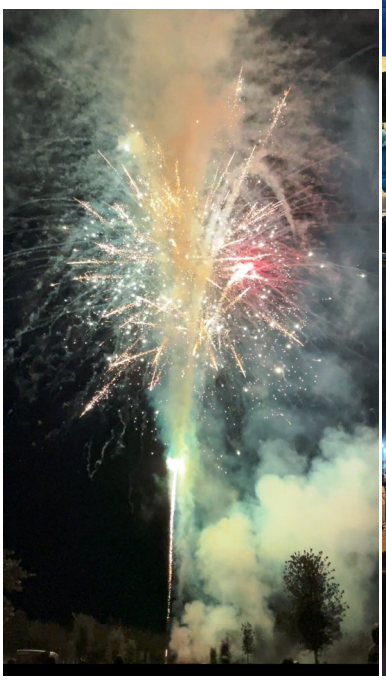

Les jeunes ainés

… prolongé par un bon déjeuner au restaurant « Le Prieuré ». Ambiance festive !

Le Dimanche 24 Septembre, fidèles à la tradition, nos aînés se sont retrouvés sur les marches de l'église « St-Ronan », pour la photo ...

Tournoi d'Échecs - 10e open de Quimper

Les 30 -31 Octobre & 1er Novembre, s'est tenu un tournoi interrégional d'échecs, organisé par le Club de Quimper. Il a connu un bon succès. Les participants ont apprécié, entre autres, la qualité de l'Espace Ti Lokorn, notamment pour sa luminosité et son insonorisation bien nécessaires pour la concentration des joueurs. Il n'est pas inutile de rappeler que le jeu d' échecs est un jeu millénaire, probablement d'origine hindou.

L'association « Ti Ar Sonj » organise des cours, le mardi de 18H30 à 19h30, à l'Espace Ti Lokorn. Ils sont accessibles à tous, dès 5/6 ans, et sont dispensés par un entraîneur fédéral.

Santé

Le Docteur PUSZKAREK nous informe :

Compte-tenu du nombre très important de personnes atteintes de la COVID-19 (en moyenne, un cas positif par jour), je vous incite très fortement à vous faire tester si vous avez 6 ans et plus, et présentez au moins l'un des signes suivants, même si vous êtes vaccinés :

- Toux,
- Et/ou fièvre
- Et/ou diarrhées
- Et/ou perte d'odorat ou du goût.

En effet, il n'est toujours pas possible de différencier par l'examen physique une COVID-19, une grippe et une "grosse" rhino-pharyngite. Sans test préalable, une consultation réalisée pour ce motif serait inutile puisqu'elle aboutirait forcément à une incertitude concernant la COVID-19. Mieux vaut donc réaliser ce test d'emblée, puis prendre rendez-vous si vous le jugez utile. Vous pouvez vous faire tester au laboratoire, en pharmacie ou auprès d'une infirmière. A défaut, des autotests existent mais leurs performances en conditions réelles sont médiocres.

Un deuxième médecin généraliste à Locronan, avant le printemps 2022.

Le Dr PUSZKAREK souhaite vous informer de l'arrivée prochaine d'un second médecin généraliste à Locronan. Le Dr Elvin RAULT, ancien interne du cabinet, s'installera avec lui dans le futur cabinet à partir de février-mars 2022.

Le Dr RAULT sera présent, en renfort, afin d'accueillir de nouveaux patients en tant que médecin traitant et de permettre davantage de consultations en urgence. Chacun d'entre eux gardera sa patientèle. L'arrivée du Dr RAULT ne modifiera ni les horaires ni les jours de présence du Dr PUSZKAREC

D'ici là, le Dr RAULT continuera des remplacements, notamment, du 14 au 18 février 2022.
Les délais de rendez-vous s'étant considérablement allongés ces derniers temps, n'hésitez pas à le consulter durant ces périodes, si besoin.

Le docteur PUSZKAREK avait souhaité dès son arrivée à Locronan construire des locaux pouvant accueillir un confrère. C'est chose faite !

LES ILLUMINATIONS DE NOËL

Féérique ! Noël sous la neige !

La maison du Père-Noël

« ILLUMINATIONS » Animations et Expositions

JAHINER

TAN ELEIL

LES SONNEURS

Village et Crèche provençale

Armel AN HEJER et le PÈRE NOËL

Robert MICHEAU-VERNEZ

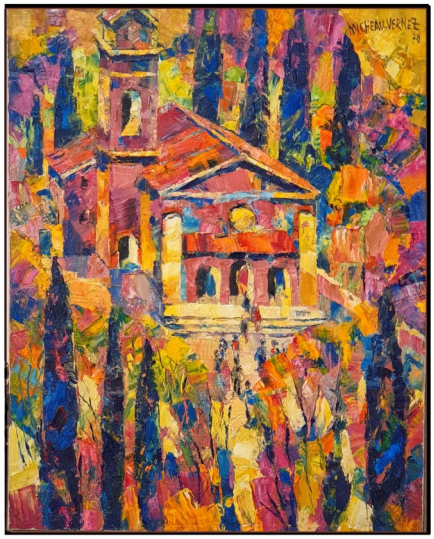

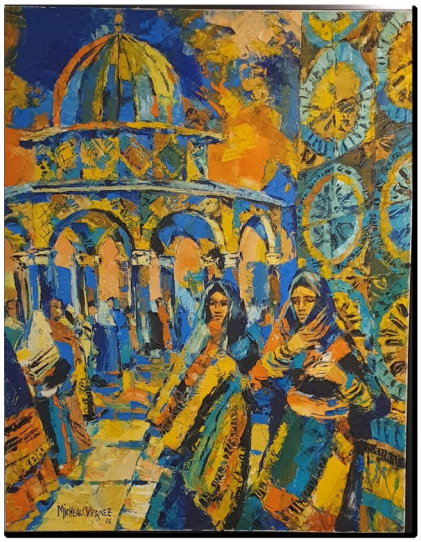

Des légumes près de chez vous, le Vendredi soir

Ceux qui fréquentent le bourg le mardi matin connaissent sans doute l'étal de légumes bio d'Amélia, place de la mairie.

Ces légumes, ainsi que fruits rouges (frais ou en confitures), champignons et sève de bouleau sont produits à la ferme du bois du Névet, située à Gwarem Ivinou, route du bois du Nevet, depuis maintenant 5 ans par Amélia Moré et Julien Couamme. Ils travaillent en respectant les principes de l'agroécologie et le cahier des charges de l'agriculture biologique.

Cagette.net

En plus du marché du mardi matin, **une vente à la ferme a lieu tous les vendredis entre 16h et 18h**. L'idée est de commander à l'avance (jusqu'au jeudi midi) sur le site Cagette.net (http://app.cagette.net/group/11878) ou par mail (ameliamore29@gmail.com) ou téléphone (07 50 93 00 52).

Vous pouvez composer votre panier avec les légumes de saison de votre choix, ou encore opter pour un panier surprise (10, 15, 20 euros) dont le contenu est choisi par les producteurs au rythme des saisons.

Depuis cette année, vous pouvez compléter votre panier, selon la saison, avec :
- du pain bio : Nicolas Clément, boulanger à Quéménéven
- du fromage de chèvre : ferme conservatoire « Terre de l'origine » à Langonnet
- des graines de sarrasin et chanvre torréfiées, Manon le Bec à Quimper
- d'autres produits sont à l'étude…

N'hésitez pas à vous inscrire à la lettre d'informations hebdomadaires, pour connaître les produits disponibles chaque semaine, leurs tarifs et recevoir des recettes, en faisant parvenir votre adresse courriel à **ameliamore29@gmail.com**

Précisions importantes

Si vous souhaitez que votre propriété soit raccordée à la fibre, vous devez en faire la demande à votre opérateur téléphonique. Dans certains quartiers, la fibre n'est pas encore installée en raison des contraintes techniques. En effet, il n'est pas envisageable d'autoriser l'implantation de poteaux supplémentaires alors que des projets d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sont à l'étude. C'est le cas de la Rue des Ajoncs par exemple.

Inscription sur la liste électorale

Pour voter aux prochaines élections présidentielles qui se tiennent les **10 et 24 avril 2022,** et les élections législatives, s'inscrire sur la liste électorale est obligatoire. Cette inscription se fait en ligne (www.service-public.fr) ou au guichet de la mairie (vous munir de votre carte d'identité ou passeport et justificatif de domicile récent datant de moins de 3 mois). Toutes les personnes ayant emménagé sur la commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale de LOCRONAN.

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour les élections présidentielles et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

VENTE DE BOIS

A Vendre bois de chauffage sur pied (majorité frêne et érable) - 10 € la stère

Si cela vous intéresse , contacter la mairie : 02.98.51.80.80

La somme récoltée sera reversée au CCAS de LOCRONAN.

Recensement des propriétaires de chevaux

Afin que la commune puisse contacter les propriétaires de chevaux lors de divagation, merci de contacter la mairie au 02.98.51.80.80 ou par mail : mairiedelocronan@orange.fr en communiquant vos coordonnées et le nombre d'équidés.
Ces informations resteront confidentielles, mais nous permettent de pouvoir identifier chaque propriétaire.

ASSOCIATIONS :

La Bibliothèque de Locronan est ouverte : Le mercredi et samedi : 14H –16H

L'adhésion est gratuite pour les enfants et adolescents (jusqu'à 18 ans)
Le fonds de la bibliothèque est varié. En particulier, on peut emprunter :

- des bandes dessinées (jeunes et adultes)
- Des mangas
- De nombreux romans « jeunesse »
- Des DVD, des CD et des jeux PS4

On peut aussi lire sur place. En mars, la bibliothèque mettra à disposition du public « une gaming Box » pendant quelques semaines.

TI AR SONJ

Il reste quelques places dans certaines activités proposées par l'association TI AR SONJ. Vous pouvez aller voir sur notre site http://www.tiarsonj.fr/accueil.html ou bien appeler le 07-68-23-59-53

ACCUEIL DE LOISIRS DE LOCRONAN

Nos horaires :

Pendant les vacances scolaires
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45.
Le mercredi : 7h30 à 18h45

Où nous trouver :
14 rue St Maurice
29180 Locronan

Nous accueillons les enfants de 2 à 12 ans durant les vacances scolaires et les mercredis. Les enfants de Locronan et des communes alentour sont les bienvenus.
Les tarifs sont appliqués en fonction des revenus du foyer que vous soyez résidents de la commune ou non.
Les enfants peuvent venir à la demi journée (avec ou sans le repas) ou à la journée, le repas est fourni.
Les repas sont élaborés et livrés par l'association ADC de Guengat (anciennement Kan ar mor).
L'après midi, nous servons un goûter, à 16h.
Les réservations se font par mail à anim-culture@villedelocronan.fr
Vous trouverez tous les renseignements nécessaires à l'inscription sur le site de la Mairie https://locronan.bzh/ ainsi que le projet pédagogique, les tarifs, les menus, les programmes…

VIE SCOLAIRE

La joie des retrouvailles

Enseignement civique

PHOTOS DU DIMANCHE ...

… ou d'un autre jour ! La photo est votre violon d'Ingres, vous habitez Locronan ou y êtes un « citoyen d'honneur », vous êtes artistiquement inspirés, cette page est la vôtre !
N'hésitez pas à nous adresser vos œuvres (mairiedelocronan@orange.fr), elles seront publiées après leur sélection par un comité ad hoc.

Gérard PILAIN

Jean-Luc LECLERQ

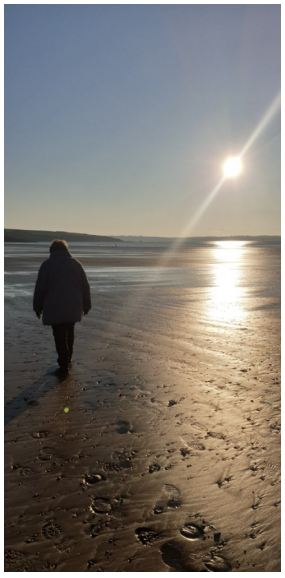

Clarisse CHIPON

Antoine GABRIELE

LOCRONAN, Petite Cité du Cinéma ...

« L'Ile prisonnière », série (6X52) pour FR2. Création originale de Michel BUSSY, est réalisée par Elsa BENNET et Hippolyte DARD. Le tournage a eu lieu en grande partie à Locronan. Avec, notamment : Antoine DULÉRY, Annouck GRINBERG, Jane CARA, etc ...

Olalaaa, quel beau souvenir pour nos chers enfants … la rencontre d'Antoine DULÉRY !

… et des Arts.

René QUILLIVIC
Le Petit Gus - circa 1930

Ces deux faïences « HB et HENRIOT » viennent enrichir le patrimoine du Musée d'Arts Charles DANIELOU

Stanislas GODEC
« Keben Locronan» - circa 1950 / 1955

Etat Civil

Naissances :
Le 19 août : Alma LETERTRE
Le 6 septembre : Lyana FORNER

Décès :
Le 12 septembre : Daniel LE SÉACH
Le 15 septembre : Simone QUÉFFÉLEC veuve HORELLOU
Le 17 septembre : Yvan CORNEC
Le 10 octobre : Jean-Pierre SCHOULER
Le 17 novembre : Lucien BLANCHARD
Le 22 novembre : Germaine LE PAGE veuve LE DUFF
Le 10 janvier 2022 : Daniel OLLIVIER
Le 15 janvier 2022 : Monique TELLECEY veuve MORVAN

Le Service National Universel

Qu'est-ce que c'est ?

Le Service National Universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes garçons et filles de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite jusqu'à ses 25 ans , poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum. Pour cela, je m'inscris sur le site : **snu.gouv.fr**.

Urbanisme

Permis de construire

M. et Mme Marcel FEREC– Parc Lévénez: accord le 25/10/2021 pour un aménagement de combles.
M. Morgan LE GALL / Mme Emilie PHILIPPE – 2 Bis Chemin de Rodou Huella : accord le 21/10/2021 pour la construction d'une maison individuelle avec garage, car-port, abri de jardin et four.
Mme Hélène COSMAO – 25 Rue Saint Maurice : accord le 29/11/2021 pour l' extension d'une habitation.
M.et Mme Vincent BRIAND – 380 Route de Penhoat : accord le 28/12/2021 pour la construction d'une maison d'habitation avec garage.

Déclarations préalables

Mme Mariannick ARCHANT – 5 Rue du Prieuré : accord le 30/09/2021 pour la réfection des enduits extérieurs.
M. et Mme André PIRIOU – Kerorguen - accord le 27/10/2021 pour le changement des menuiseries et la création de fenêtres de toit d'une maison d'habitation.
Mme Marie-Louise DOUY – 336 Route de Penhoat : accord le 09/11/2021 pour l'isolation thermique et le ravalement d'une maison d'habitation.
M. et Mme Christian LE GAC -9 Venelle du Prieuré : accord le 29/11/2021 pour le changement des menuiseries.
M. Olivier MARCHAND – Le Créac'h : accord le 13/12/2021 pour le remplacement de fenêtres de toit.
Mme Eve LAMENDOUR – 16 Bis rue Moal : accord le 28/12/2021 pour la rénovation d'une chaumière.
Mme Simone MOULLEC – 5 Hent Ar Mor : accord le 12/01/22 pour l'installation de panneaux photovoltaïques
Mme Catherine PIGNOUX -10 rue des Charrettes: accord le 20/01/2022 pour le changement de la porte d'entrée et la peinture des fenêtres.
Madame Isabelle MARTEAU – 80 Route de Penhoat – accord le 28/12/2021 pour la coupe et l'abattage d'arbres.

PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**

2. Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

© PanneauPocket

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

Contactez Véronique GILOT ou Jean-Louis LE LEUCH à la mairie, si vous avez du mal à installer ou utiliser l'application.

nous recrutons !

RECRUTEMENTS

L'ACIMAD recherche des **Aides à domicile** (H/F) pour intervenir sur les secteurs de *Douarnenez, Quimper, Plogonnec, Le Juch, Kerlaz, Guengat et Locronan (selon la sectorisation souhaitée).*

- Accompagnement de personnes en perte d'autonomie,
- Aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne *(entretien du logement et du linge, préparation de repas...).*

→ Frais de kilomètres indemnisés selon les dispositions conventionnelles (0.35 €uros/km)

→ Ouvert au cumul emploi

→ Possibilité de candidater pour intervenir uniquement les week-ends

POUR NOUS REJOINDRE:

Envoyez votre CV par mail à contact@acimad-asso.fr

ou par courrier : 5 rue des Plomarc'h – BP 634 – 29100 Douarnenez

ACIMAD
VOTRE SERVICE À DOMICILE

Les comptes-rendus des conseils municipaux peuvent être consultés sur : locronan.bzh

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Antoine GABRIELE, Maire : **mardi, mercredi & samedi matin.**

Jean-Luc LECLERCQ : Tourisme, Commerce : **samedi matin**.

Claudine NÉDÉLEC : Finances, économie, juridique : **samedi matin.**

Jean-Louis LE LEUCH : Voirie-Travaux–Urbanisme, Développement durable : **lundi & samedi matin**.

mairiedelocronan@orange.fr
www.villedelocronan.bzh
Tel : 02.98.51.80.80

ALSH : 02.98.51.80.75/anim-culture@villedelocronan.fr

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après-midi	14h à 17h		X	14h à 17h		X

Docteur : Thibault Puszkarek : 02.22.25.50.39 - https://puszkarek.com
Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15 **Pompiers** : 18 **Gendarmerie** : 17
Taxi : Allo Taxi Lokorn : 06.82.82.56.56

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.bzh
Courriel : infos@locronan- tourisme.bzh tél : 02.98.91.70.14.

Médiathèque : Mercredi & Samedi de 14h à 16H - Passe sanitaire obligatoire pour les personnes majeurs.

Ti ar Soñj : 07.68.23.59.53. www.tiarsonj.fr / Email: tiarsonj@gmail.com

ADADOM : lundi au vendredi - 9H /12H - 14H/16H - 02.98.92.86.16

Déchèteries : **Quimper Nord (Horaires d'hiver)**
lundi-mercredi-vendredi-samedi : 9H-12H / 14H-18H00
mardi et jeudi 14H-18H00
Guengat : lundi au vendredi 14H-18H // samedi 9H-12H / 14H-18H

Un container à journaux au profit de l'APE se trouve à votre disposition à l'entrée du stade.

Horaires des messes :
Actualités de la paroisse sur www.paroissesainteanne.fr
Dimanche 13 février : 9H30 à Locronan

Horaires de la Poste : du lundi au samedi de 10h00 à 12h00

HISTOIRE D'UNE BIENFAITRICE

Marie-Louise LEMONNIER

Paul-Hippolyte LEMONNIER

Fille de René Joseph Corentin Toulmouche, avoué à la cour royale de Rennes et de Anne Mathilde LEBRETON, Marie Louise naît à Rennes le 2 décembre 1840. Elle se marie en 1885 avec Paul Hippolyte LEMONNIER, ingénieur des mines, chevalier de la Légion d'honneur, veuf de sa sœur Félicie Charlotte.

Elle arrive à Locronan début du siècle dernier. Impressionnée par la beauté architecturale de la place, elle achète la maison Daniélou inscrite sous le numéro 177 du plan cadastral section I de Locronan.

En 1905, après la nationalisation des biens du clergé, elle y installera les sœurs du Saint-Esprit. Après avoir songé un temps à revendre cette maison, elle en fera don plus tard, en même temps que l'école des filles "Sainte Anne" qu'elle avait financée en 1912, à l'Eglise ; cette donation explique l'intervention du recteur lors du classement de cette maison. L'abbé Rolland, alors recteur de Locronan, en fit don en 1949 à l'Association Saint-Ronan.

Par lettre de juin 1902, elle s'engage à offrir à la Commission des Monuments Historiques la somme de 10.000 F + 1000 F supplémentaires *"dans le but de contribuer à la restauration de l'église de Locronan"*. Ce don était surtout destiné, dans son esprit, à la rénovation des vitraux ; souhaitant un vitrail sur Jeanne d'Arc, celui-ci sera confié à Marcel Magné pour les cartons et au peintre-verrier Marcel Delon pour l'exécution. Intitulé *"le connétable de Richemont et les bretons rejoignent les armées de Charles VII à Beaugency et, avec Jeanne d'Arc, mettent en fuite les Anglais abandonnant la ville en flamme"* ce vitrail fut réalisé en 1905. Il se trouve dans la chapelle du Péniti.

Toujours dans l'église, au cinquième pilier sud, se cache dans la pénombre relative, une statue remarquable, celle de *Notre-Dame de la délivrance,* qui ne sera vraiment étudiée qu'en 1997 par l'abbé Castel. D'après le recteur Dilasser, ce serait un don de madame Lemonnier vers 1909.

A la demande de Guillaume Hémon, elle créera aussi un théâtre, situé au début de la Vieille route de Plonévez-Porzay, à l'emplacement actuel de la brocante.

A son actif, encore, une chapelle érigée au sommet de la montagne de Locronan, au lieu- dit "Plas-ar-c'horn". Cette chapelle Ar Zong (chapelle du souvenir) était destinée, dans l'esprit de madame Lemonnier à commémorer les grands hommes de Bretagne *"Vénérable Armorique du temps passé et des grandes figures religieuses et historiques de la Bretagne du 6ème siècle à nos jours"*. Cette chapelle sera léguée à monsieur l'Abbé GUEGUEN ; *"néanmoins ce don n'est fait par moi qu'à la condition très formelle qu'il ne sera jamais rien changé en quoi que ce soit ni ajouté à la disposition extérieure et à l'ornementation intérieure, tel que je l'ai voulu…* et les *inscriptions en Français et en Breton que j'ai fait inscrire sur les murs qui devraient y rester à tout jamais pour attester ma pensée patriotique*…". A l'emplacement de cet édifice jugé trop haut, exposé aux assauts du vent et de la foudre, Monsieur l'abbé Maurice Dilasser, recteur de la Paroisse, préférera faire construire une petite chapelle basse répondant aux besoins de la Grande Troménie, inspirée de la Chapelle Saint-They à la Pointe du Van et achevée pour la Grande Troménie de 1977.

Par acte du 29 octobre 1913, "*Madame veuve Paul Lemonnier demeurant à Nantes, lègue net de frais à Monsieur Adolphe Duparc Evêque de Quimper et Léon une rente dont l'emploi sera exclusivement consacré à jamais à permettre de couvrir en partie les frais de l'école des garçons Saint Gwenolé qui sera ouverte à Locronan en avril 1914"*. Cette école fermera en 1956.

En dehors de Locronan, elle crée une école de pêche et de navigation à Groix, un orphelinat de la marine à Pornic et la station de sauvetage des Hospitaliers Sauveteurs Bretons du LOCH à Primelin, en mémoire de son mari Paul Lemonnier qui sera inaugurée en 1907 ; le canot qui restera en service jusqu'en 1936, portera le nom de ce dernier. Elle finance aussi la digue de Loctudy, un laboratoire de chimie à l'école de médecine de Nantes (en souvenir de son mari).

Elle fait aussi de nombreux dons à des particuliers en difficulté.

Le musée de Rennes et celui de Quimper reçoivent de leur côté des œuvres d'art.

A 83 ans, elle décède le 23 Mars 1924 à Nantes, est inhumée au cimetière de la Miséricorde à Nantes le 26 mars puis le corps est transféré au cimetière de Passy le 25 novembre 1924 où elle retrouve son mari et sa sœur.

A Locronan, le jardin-jeux pour enfants (ancien jardin des sœurs) porte son nom (CM du 29/05/2018).

Les Mémoires de Locronan